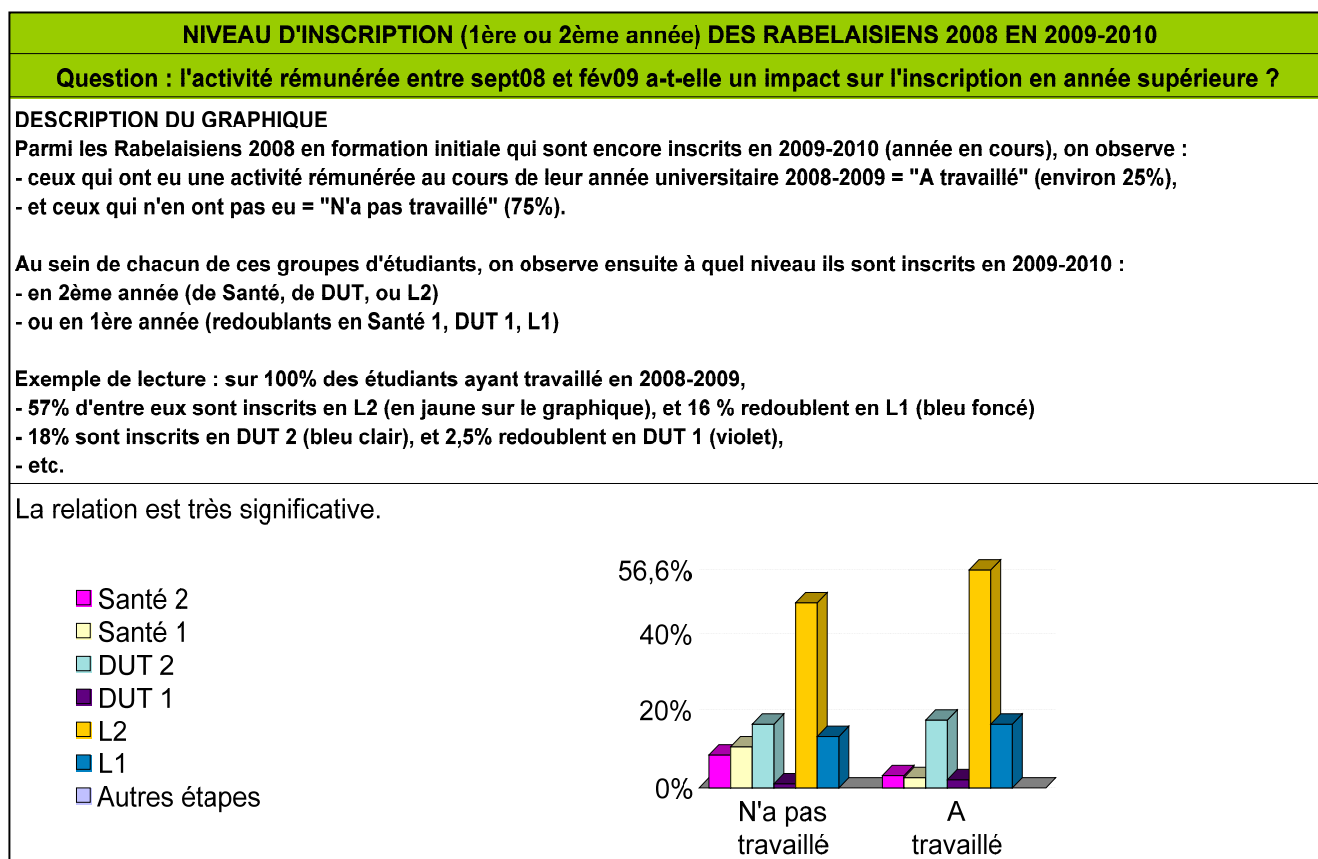


L'activité rémunérée des étudiants en 1^{ère} année

L'enquête "Conditions de vie" des Rabelaisiens diffusée en avril 2009 permet d'observer l'activité rémunérée des étudiants en 1^{ère} année entre les mois de septembre 2008 et février 2009. Dans les discours, l'activité rémunérée des étudiants est souvent représentée comme un frein aux études, les mobilisant en effet sur un temps qui, au lieu d'être consacré au travail universitaire personnel, est de fait utilisé pour produire des ressources économiques. Or, il apparaît, comme le montre le graphique ci-dessous, que si cette activité rémunérée en 1^{ère} année peut effectivement avoir un impact sur l'inscription en année supérieure, cet impact est plutôt incitatif en ce qui concerne la majorité des étudiants.

Sur l'ensemble des répondants à l'enquête "conditions de vie" (1725 étudiants en 1^{ère} année, avec une représentativité assez proche de la population d'origine), plus de **25% des étudiants en formation initiale ont une activité rémunérée, même réduite, entre les mois de septembre 2008 et de février 2009**. Le graphique met alors en évidence le niveau d'inscription des Rabelaisiens en 2009-2010 (2^{ème} année ou redoublement en 1^{ère} année), en fonction du fait d'avoir travaillé ou non en 2008-2009 : s'inscrit-on plutôt en L2 ou redouble-t-on en L1 en 2009-2010 lorsqu'on a exercé une activité rémunérée en 2008-2009 ?



Observations :

1/ En ce qui concerne les étudiants inscrits dans un cycle Licence, ils sont 56,6% à s'inscrire en L2 en 2009-2010 parmi ceux ayant travaillé contre rémunération au cours de l'année précédente (contre 48,3% d'étudiants à s'inscrire en L2 en n'ayant pas effectué de travail rémunéré).

2/ Dans une moindre mesure, les étudiants inscrits en IUT sont 17,7% à s'inscrire en DUT 2 en 2009-2010 quand ils ont travaillé en 2008-2009 (contre 16,8% qui n'ont pas travaillé).

3/ En revanche, concernant les inscrits en 2^{ème} année de Santé en 2009-2010, on observe ici une inversion des tendances : ils sont plus nombreux à s'inscrire en 2^{ème} année de santé quand ils n'ont pas travaillé l'année précédente (le graphique montre aussi la faible proportion d'étudiants en Santé ayant travaillé contre rémunération en 2008-2009).

Hypothèse :

Au vu du lien statistique établi entre activité rémunérée et inscription en année supérieure pour les formations "générales", on peut se risquer à formuler l'hypothèse que l'activité rémunérée n'est pas nécessairement un obstacle à la réussite. Elle pourrait même constituer un indice d'une certaine capacité à l'autonomie des étudiants, et peut-être aussi de la motivation de ces étudiants à "développer leurs ressources économiques ou professionnelles pour se donner des moyens de mieux réussir". Il faut toutefois indiquer qu'une grande majorité des étudiants effectuent en moyenne moins de 5 heures de travail pas semaine.

Les grandes tendances de l'activité rémunérée des étudiants en 1ère année :

- Un étudiant sur quatre (25%) avait une activité rémunérée entre septembre 2008 et février 2009, mais ils étaient 35% à travailler contre rémunération l'été précédant leur inscription en 1^{ère} année ;
- Ils sont 19% à avoir eu une activité rémunérée au cours de l'été 2008 **et** entre septembre et février ;
- parmi les 25% d'étudiants travaillant dans l'année (rappelons qu'il ne s'agit pas d'étudiants salariés en formation continue ou en reprise d'études), en moyenne 74 % travaillent moins de 20 heures par mois, 15 % travaillent entre 20 et 40 heures, 5,5 % travaillent entre 40 et 60 heures, 5,5 % travaillent au-delà de 60 heures mensuelles.
- L'activité rémunérée pendant l'année augmente (en nombre d'étudiants) proportionnellement à la baisse des revenus du père ou de la mère jusqu'au seuil de 500 € de revenus mensuels de chaque parent : lorsque les revenus de chaque parent sont inférieurs à 500 € mensuels, les étudiants sont moins nombreux à travailler.
- Le statut des parents - lié à leur activité principale - ne semble pas avoir d'influence sur le fait pour l'étudiant d'avoir une activité rémunérée ;
- la situation de bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ne semble pas influencer sur le fait d'avoir ou non une activité rémunérée.

Pour plus d'info sur les « conditions de vie en 1^{ère} année » :
www.univ-tours.fr/chiffresove , rubrique les Rabelaisiens 2008